

Module 21 : Droit de l'entreprise et des sociétés



En bref

- › Langue(s) d'enseignement: Français
- › Ouvert aux étudiants en échange: Oui

Présentation

Heures d'enseignement

TD – Module 21 : Droit de l'entreprise et des sociétés	Travaux dirigés	91h
TPers – Module 21 : Droit de l'entreprise et des sociétés	Travail personnel	45,5h